

Rapport de la commission d'examen des projets

En bref

Lors de l'examen des demandes de projet, les critères principaux ont été les suivants : la compatibilité avec les principes de la permaculture, la faisabilité de projet et les moyens financiers disponibles.

Les membres précédents, Ursula Singenberger et Ursula Rätz, ont démissionné de leur fonction. Patrick Leu, membre du Comité, a repris la tâche d'examiner les requêtes reçues en 2021. Comme le projet principal de 2021, la construction du barrage, était un grand projet suivi directement par la présidente, la commission d'examen n'a pas dû s'en occuper. Par contre, il a examiné les autres projets soumis en 2021.

Projets financés

Au cours de l'année 2021, les projets suivants ont été soutenus financièrement :

- Février 2021 : achat d'une décortiqueuse à maïs (machine servant à détacher les grains de l'épi de maïs)
- Avril 2021 : fonds supplémentaires pour achever de construire l'abri du moulin
- Juillet 2021 : achat de maïs pour la revente
- Juillet 2021 : organisation du Projet Femmes
- Août 2021 : achat de matériaux supplémentaires pour l'excavation du barrage
- Novembre 2021 : fonds supplémentaires pour la rémunération des travailleurs

Pour la commission d'examen, Patrick Leu
Pour les compléments, la présidente, Muriel Beck Kadima